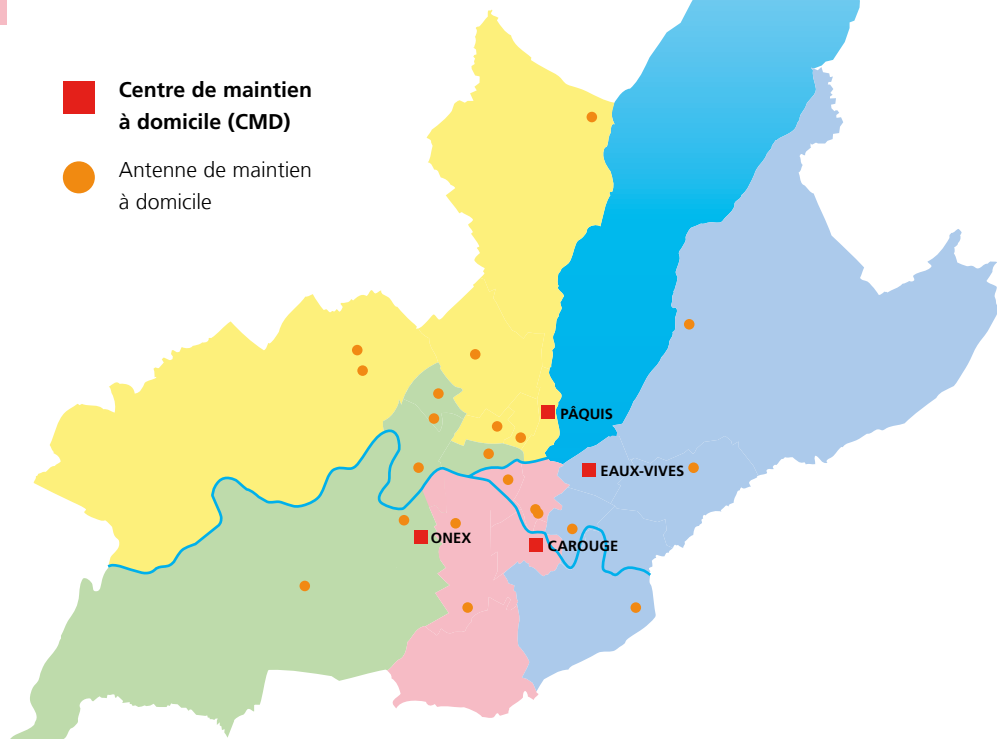


Centres de maintien à domicile

# Répertoire 2010 des sites ouverts au public



Avant tout, prendre soin de vous

**FSASD**   
Fondation des services  
d'aide et de soins *à domicile*

# Coordonnées

## Centres de maintien à domicile

Les Centres de maintien à domicile sont ouverts au public quel que soit le lieu de résidence.

### **Centre de maintien à domicile Carouge**

Avenue Cardinal-Mermillod 36 – 1227 Carouge – Tél.: 022 420 20 11

### **Centre de maintien à domicile Pâquis**

Ouverture courant 2010 – Tél.: 022 420 20 12

Adresse de correspondance: avenue Cardinal-Mermillod 36 – 1227 Carouge

### **Centre de maintien à domicile Eaux-Vives**

Rue des Vollandes 38 – 1207 Genève – Tél.: 022 420 20 13

### **Centre de maintien à domicile Onex**

Rue des Evaux 13 – 1213 Onex – Tél.: 022 420 20 14

Adresse de correspondance: avenue Cardinal-Mermillod 36 – 1227 Carouge

### **Horaires**

Pour Carouge, Pâquis et Onex du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Aux Eaux-Vives du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

A Carouge, également le samedi de 8h à 12h.

## Siège administratif

Avenue Cardinal-Mermillod 36 – 1227 Carouge

Tél.: 022 420 20 00 – Fax: 022 420 20 01

Du lundi au vendredi de 8h à 18h

**En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur la ligne d'accueil des demandes qui répond 24h/24 tous les jours de l'année.**

**Les professionnels de la FSASD interviennent 24h/24 sur l'ensemble du territoire du canton de Genève.**

## Lieux des consultations parents-enfants

<b>Ville de Genève</b>	<b>adresse</b>	<b>tous les mardis</b>
<b>Champel</b>	Avenue Dumas 25C	14h - 16h
<b>Eaux-Vives</b>	Avenue de Montchoisy 50	14h - 17h
<b>Grottes</b>	Rue du Fort-Barreau 19	15h - 17h
<b>Jonction</b>	Boulevard Carl-Vogt 2	15h - 17h
<b>Pâquis</b>	Rue J.-Ch. Amat 28	15h - 17h
<b>Plainpalais/Acacias</b>	Antenne Pont-d'Arve, bd du Pont-d'Arve 28	15h - 17h
<b>Saint-Jean/Charmilles</b>	Avenue des Tilleuls 23	15h - 17h
<b>Servette/Petit-Saconnex</b>	EMS « Les Lauriers », rue H.-Veyrassat 7	14h30 - 16h30

<b>Communes genevoises</b>	<b>adresse</b>	<b>tous les mardis</b>
<b>Bernex</b>	Aïre-la-Ville, Avully, Avusy, Cartigny, Chancy, Confignon, Laconnex, Soral Bernex, route de Bernex 313	15h - 17h
<b>Carouge</b>	Centre administratif de Carouge (4 <sup>e</sup> étage, face à la réception FSASD) Avenue Cardinal-Mermillod 36	15h - 17h
<b>Grand-Saconnex</b>	Rue Sonnex 3-5	13h30 - 15h30
<b>Lancy</b>	Grand-Lancy, Plan-les-Ouates, ch. de Vers 8 Petit-Lancy, ch. des Clochetons 1	15h - 17h 15h - 17h
<b>Meyrin</b>	Meyrin, Garderie Arc-en-ciel, rue des Vernes 20 Dardagny, Russin, Satigny Ecole de Satigny Village	15h - 17h le lundi
<b>Onex</b>	Route de la gare de Satigny 27A	15h - 17h
<b>Plan-les-Ouates</b>	Rue des Evaux 13	15h - 17h
<b>Plan-les-Ouates</b>	Bardonnex, Grand-Lancy, Perly-Certoux Plan-les-Ouates, ch. de Vers 8	15h - 17h
<b>Chêne-Bougeries</b>	Chêne-Bourg, Thônex Chêne-Bougeries, ch. de la Montagne 136	15h - 17h
<b>Vernier</b>	Avanchets, Lignon Lignon, avenue du Lignon 78	15h - 17h30
<b>Versoix</b>	Bellevue, Céligny, Collex-Bossy, Genthod Versoix, ch. de Versoix-la-Ville 5	14h - 16h
<b>Vésénaz</b>	Anières, Choulex, Collonge-Bellerive, Corsier, Gy, Hermance, Jussy, Meinier, Presinge, Puplinge, Vandoeuvres Vésénaz, ch. du Vieux-Vésénaz 24	14h - 17h
<b>Veyrier</b>	Troinex, Veyrier, ch. des Etournelles 4	15h - 17h



## Un prestataire de services de maintien à domicile

L'institution est chargée d'assurer des prestations de soins, d'aide et d'accompagnement favorisant le maintien à domicile des personnes et permettant de préserver leur autonomie. Les prestations fournies sont les suivantes :

- soins infirmiers
- aide pratique pour les activités de la vie quotidienne
- soutien aux parents
- ergothérapie
- livraison de repas à domicile et organisation de repas en compagnie dans un restaurant de proximité
- mise en place d'appareils de sécurité
- encadrement de proximité et présence nocturne dans les immeubles avec encadrement
- réponse globale à l'urgence sociale 7/7 jours, de 17h à 8h en semaine et 24/24h week-end et jours fériés.

L'institution développe des actions d'information et d'éducation à la santé. Elle participe activement aux programmes de prévention des maladies et des accidents et de promotion de la santé, coordonnés par le département en charge de la santé.

## Principes d'action

- Evaluation des besoins et orientation au sein du réseau de soins en coordination avec les autres partenaires
- Prestations fournies à domicile, dans ses Centres de maintien à domicile ouverts au public, ainsi que dans les structures intermédiaires
- Elaboration d'un contrat de prestations
- Partenariat avec la famille et l'entourage
- Collaboration entre les professionnels de la FSASD et les partenaires du réseau de l'aide et des soins à domicile.

**Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à l'un des 4 Centres de maintien à domicile à votre convenance.**

Avec le soutien de :



[fsasd@fsasd.ch](mailto:fsasd@fsasd.ch)  
[www.fsasd.ch](http://www.fsasd.ch)